

POLITIQUE D'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

L'utilisation des médias sociaux par la municipalité de Rivière-Ouelle

La municipalité de Rivière-Ouelle utilise les médias sociaux dans le but de partager de l'information à ses citoyens ou toute autre entité intéressée. Elle peut partager tout contenu qu'elle juge d'intérêt pour la population, ou une partie de celle-ci, toujours dans le but d'informer.

La Municipalité s'engage à être respectueuse, neutre et apolitique dans chacune de ses interventions. Le directeur-général est en charge de la gestion des médias sociaux et peut déléguer à une autre personne de l'équipe municipale.

Il se peut que l'usage du masculin soit parfois utilisé dans le but d'alléger le texte.

Règlements de bonne conduite

Sur ses plateformes sociales, la Municipalité est heureuse d'échanger avec la population et de recevoir tout commentaire ou suggestion exprimés de façon respectueuse. Afin d'assurer un climat agréable et accessible à tous, la Municipalité modère tous les commentaires créés ou publiés et se réserve le droit de retirer tout commentaire qu'elle juge inapproprié ou qui ne respecte pas la présente politique.

Voici quelques exemples de propos non tolérés :

- Propos injurieux, diffamatoires, harcelants, agressifs, racistes, cyniques ou sexistes ;
- Attaques personnelles, atteintes à la vie privée ;
- Grossièretés et obscénités ;
- Emploi abusif de la majuscule (équivalent aux cris) ;
- Sollicitations publicitaires et promotionnelles ;
- Promotion ou discréditation d'un parti politique, de ses représentants, des autorités de la municipalité de Rivière-Ouelle ou de tout candidat à un poste sur le Conseil de la Municipalité.

Tous commentaires pertinents, respectueux et en lien avec les contenus diffusés sont les bienvenus.

La Municipalité peut également bannir un utilisateur si elle constate que ce dernier ne respecte pas les règles établies.

Responsabilité

La municipalité de Rivière-Ouelle n'est pas responsable des commentaires et des opinions des utilisateurs. L'auteur des propos partagés est le seul responsable de son contenu. Il est entendu que la Municipalité n'est pas responsable du contenu des sites externes partagés.

Plainte

Pour enregistrer une plainte, veuillez utiliser le formulaire en ligne [disponible à ce lien](#). Aucune plainte enregistrée sur nos médias sociaux ne sera traitée.

La Municipalité se réserve aussi le droit de modifier cette politique sans préavis et en tout temps.

Cette politique est adoptée par voie de résolution 17-01-06.



Nancy Fortin
Directrice générale, secrétaire-trésorière



Louis-Georges Simard
Maire